



DISTINCTIONS RÉGIONALES-IMMIGRATION 2020

Critères d'admissibilité pour les catégories entreprise ou organisme:

- L'entreprise ou l'organisme doit avoir une adresse physique dans une de 7 MRC de l'Estrie
- Le formulaire de candidature doit être complété à partir du 20 novembre à 9h00 jusqu'au 18 décembre 2019 à 23h59. Aucune candidature ne sera acceptée après cette période.

Prix d'intégration innovante petite ou moyenne entreprise : Candidature en tant qu'institution ou organisme à but lucratif ayant 50 employés ou moins.

Prix d'intégration innovante grande entreprise : Candidature en tant qu'institution ou organisme à but lucratif ayant 51 employés ou plus.

Prix d'intégration innovante organisme sans but lucratif : Candidature en tant qu'institution ou organisme à but non lucratif.